

Limoux, le mardi 25 août 2026

Le Chef d'établissement

À l'ensemble des responsables légaux.

Objet : Modalités de la rentrée scolaire 2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous l'organisation retenue pour la rentrée des élèves pour l'année scolaire 2026/2027.

<u>Classes de 6^{ème}</u>	<u>Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}</u>
<u>Rentrée des élèves</u> Mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h00 selon le déroulement suivant : ➔ Accueil des parents et élèves dès 7h30. Les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à l'appel des classes. • 8h00-12h00 : prise en charge par le Professeur Principal après appel des classes : ➤ Informations et consignes diverses ➤ Emploi du temps ➤ Remise des manuels scolaires ➤ Attribution des casiers pour les demi-pensionnaires • 12h00-13h30 : Repas pour les demi-pensionnaires • 13h30-16h30 : Cours inscrits à l'emploi du temps. Tous les élèves sont pris en charge au collège jusqu'à 16h30. <u>Pas de sortie avant.</u> • 16h45 : Réunion à destination des parents d'élèves de 6^{ème} <i>Pas cours le mercredi 2 septembre 2026</i> <u>Retour en classe</u> Le Jeudi 3 septembre 2026 selon les cours inscrits à l'emploi du temps	<u>Rentrée des élèves</u> Mercredi 2 septembre 2026 à 8h00 selon le déroulement suivant : • 8h00-10h00 : prise en charge des classes par le Professeur Principal : ➤ Informations et consignes diverses ➤ Emploi du temps ➤ Remise des manuels scolaires Dès 10h00 : Cours inscrits à l'emploi du temps.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Principal

P. HERBAUT